

## LA VILLE DE TOURS RECRUTE : UN CHORISTE TÉNOR 1 SUR AUDITION POUR LE CHŒUR DE L'OPÉRA DE TOURS

### OBJET DU RECRUTEMENT

---

La Ville de Tours procède au recrutement d'un Ténor 1 pour intégrer le chœur de l'Opéra. La prise de fonction est souhaitée au 1 septembre 2022.

Le Choeur est constitué de 13 chanteurs, 7 hommes et 6 dames répartis en 4 pupitres : 4 ténors, 3 basses, 3 soprani, 3 alti.

### CADRE STATUTAIRE

---

#### ▪ **Situation statutaire**

Le poste correspond à un emploi contractuel de droit public.

Il est régi par le décret n° 88-145 du 15/02/88 modifié relatif notamment aux agents non titulaires de la fonction publique territoriale.

Le contrat est d'une durée d'un an, renouvelable. La période d'essai est fixée à un mois.

#### ▪ **Rémunération**

La rémunération mensuelle, pour un emploi à temps complet, est calculée sur la base de l'indice brut 450 (soit : salaire brut de 1 850,97 €), pouvant être réévalué en fonction de l'expérience du candidat retenu.

### MODALITES DE RECRUTEMENT

---

L'acte de candidature est constitué des éléments suivants :

- Curriculum vitae
- Copie d'une pièce d'identité
- Fiche d'inscription à l'audition

Ces documents sont à adresser à : Monsieur le Maire – DRH Service Recrutement - 1 à 3 rue des Minimes 37000 Tours Les candidats dont les dossiers auront été présélectionnés seront convoqués à l'audition, organisée mardi 5 juillet 2022 à l'Opéra de Tours.

#### ▪ **Fiche d'inscription**

Les candidates devront s'inscrire pour se présenter à l'audition.

La fiche d'inscription, téléchargeable sur le site internet de la Ville de Tours, est à retourner impérativement avant vendredi 17 juin 2022 à l'adresse : [s.collongues@tours-metropole.fr](mailto:s.collongues@tours-metropole.fr)

#### ▪ **Lieu et horaires de l'audition**

Les auditions se dérouleront à l'Opéra de Tours – 34 rue de la Scellerie – 37000 Tours, **mardi 5 juillet 2022**.

#### ▪ **Jury**

L'audition se déroulera devant un jury, souverain. Chaque épreuve est éliminatoire.

Au cas où l'audition s'avérait infructueuse, l'Opéra se réserve le droit de ne retenir aucune candidature.

- **Épreuves**

*Epreuve n°1* : Un air imposé – Gounod : Roméo & Juliette - « L'Amour, l'amour – Ah ! Lève-toi soleil »

*Epreuve n°2* : Un air soit en italien, soit en allemand, soit en français, au choix du candidat

*Epreuve n°3* : Un déchiffrage accompagné au piano et communiqué dix minutes avant l'épreuve et travail en quatuor vocal –

Rossini : La Petite Messe Solennelle « Christe eleison »

## INFORMATIONS

---

- Pour toute demande d'information concernant l'audition et les partitions, vous pouvez prendre contact avec l'Opéra de Tours : **02 47 60 20 28** - [i.taupin@ville-tours.fr](mailto:i.taupin@ville-tours.fr)
- Pour tous renseignements concernant les aspects statutaires, vous pouvez contacter la Direction des Ressources Humaines : **02 47 21 69 67** - [p.ardange@tours-metropole.fr](mailto:p.ardange@tours-metropole.fr)